

Lettre-pétition à l'attention de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale.

Nous, les AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) représentons plus de 10 % des personnels dans les établissements scolaires. Nous, les AESH, sommes le 2ème corps de l'Éducation Nationale avec 136 000 agent.es. Nos missions sont essentielles pour l'inclusion. Pourtant, la précarité demeure...

Nous sommes les personnels les plus précaires de l'Éducation Nationale où le trophée est un CDI... CDI qui n'apporte *aucune* amélioration de rémunération, *aucune* amélioration en terme de quotité de temps de travail, *aucune* amélioration d'accès à formation, *aucune* amélioration des conditions de travail. Au final, le CDI camoufle la vulnérabilité, maintient les AESH dans la précarité en la contractualisant de manière indéterminée !

Nous subissons au quotidien les conditions de travail dégradées et le mépris de l'employeur que nous dénonçons :

- Les trop faibles quotités de temps de travail ne nous permettent pas de vivre de notre métier. Trop d'AESH sont ainsi contraint.es de cumuler 2 emplois...
- Des AESH accompagnent 4 élèves sur 19h30 de temps de travail par semaine.
- Des élèves sont accompagnés par plusieurs AESH, mettant à mal la relation de confiance indispensable à notre fonction ainsi que la triade élève/enseignant/AESH.
- Des demandes d'augmentation de quotité horaire sont laissées sans réponse tandis que certaines nouvelles embauches se font sur la base de 24 heures de travail.
- La mutualisation continue voire s'accélère. La politique de mutualisation amène les AESH à se déplacer sur plusieurs écoles et établissements. Ces déplacements sont à l'origine de dépenses impactant le pouvoir d'achat. L'accompagnement des élèves est déshumanisé.
- Les PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés) multiplient les changements d'emploi du temps et les déplacements pour des raisons de réorganisation « pialesque ». C'est ici la conséquence d'un sous-investissement chronique avec une gestion économique des moyens humains.
- La médecine du travail est inexistante.
- L'absence ou l'insuffisance d'accompagnement à l'embauche induit la méconnaissance de ses missions des AESH par certains personnels. Ils assument ainsi, sans le savoir, des missions qui ne sont pas les leurs.
- L'accès à des formations est rendu difficile voire impossible.

***Comment accomplir nos missions sereinement dans ces conditions ?
Stop à la maltraitance institutionnelle des élèves et des personnels !***

Alors que le gouvernement ne cesse de communiquer sur l'École inclusive, celui-ci ne donne pas aux personnels les moyens d'accueillir dignement les élèves en situation de handicap.

Nous refusons cette précarité entretenue par des salaires en dessous du seuil de pauvreté et exigeons un temps plein égal à 24h.

Nous exigeons un statut de fonctionnaire de catégorie B pour tous.les les agent.es !

Nous revendiquons le développement de l'enseignement spécialisé et adapté.

Nous réclamons l'abandon des mesures prises et/ou à venir dans le cadre de l'acte 2 de l'École Inclusive, notamment la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité.

Nous appelons à l'ouverture de discussions pour que les revendications de la FSU, construites avec les personnels, dont les AESH, soient entendues !

Nom, Prénom, signature:

CONSEILS

SOUTIEN

ECOUTE

RÉFLEXION

VISION DU MÉTIER D'AESH

ACCOMPAGNEMENT

A, U, T, I, S, M.

EMPATHIE

PATIENCE

OUTILS

BESOINS

